

CRITERES DE SELECTION

SELECTION* AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BLOC SENIOR 2023	
* : sous réserve de validation par la Direction Technique Nationale	
Sélection nominative nationale (hors quotas)	<p>Les grimpeurs qualifiés directement admis au Championnat de France senior.</p> <p>(CF règlement FFME : sélections et quotas pour les Championnats de France 2023)</p> <p>➤ Oriane BERTONE</p>
Sélection des champions régionaux	Si épreuve proposée en février 2023 : Le vainqueur du championnat régional senior de la Réunion
Sélectif de la Réunion	<p>Jeune ou senior sélectionné en Equipe de France de bloc jeune ou senior en 2022 : Max BERTONE</p> <p>Demi-finaliste du Championnat de France bloc senior 2022 : Manon HILY</p> <p>Jeune surclassé dans le top 30 du Championnat de France bloc senior 2022 : Louis FECHOZ</p> <p>Top 20 sur une étape de coupe de France senior en métropole de la saison en cours avant février 2023</p> <p>Le licencié réunionnais le mieux classé à la Coupe de France de bloc senior de la Réunion de novembre 2022 (en plus des sélections nominatives)</p> <p>Le jeune licencié réunionnais surclassé le mieux classé à la Coupe de France de bloc senior de la Réunion de novembre 2022 (en plus des sélections nominatives)</p> <p>Un grimpeur à haut potentiel peut aussi être proposée par le sélectionneur</p>
Remarque	<p>Cette sélection au Championnat de France de bloc n'entraîne pas automatiquement une aide de la Ligue Réunion de la FFME.</p> <p>Les aides financières accordées par la Ligue Réunion de la FFME sont fléchées pour les athlètes qui sont au Pôle Espoir de la Réunion</p>